

See discussions, stats, and author profiles for this publication at: <https://www.researchgate.net/publication/330145266>

Rapporter le discours à l'oral : Analyse de quelques traits chez les apprenants de FLE à l'Université de Cape Coast

Article · December 2018

CITATIONS

0

READS

325

1 author:



Edem Kwasi Bakah

University of Cape Coast

21 PUBLICATIONS 2 CITATIONS

SEE PROFILE

Some of the authors of this publication are also working on these related projects:



Discourse of on-line advertising [View project](#)



Study of the discourse of tour guides [View project](#)

Rapporter le discours à l'oral : Analyse de quelques traits chez les apprenants de FLE à l'Université de Cape Coast

Edem Kwasi Bakah
Department of French
University of Cape Coast
Cape Coast, Ghana

Résumé

Cette étude analyse quelques traits du discours rapporté à l'oral ; il s'agit de verbes introducteurs et leurs temps, des connecteurs *que*, *quand* et *si* et de discours citant comme une interprétation et un résumé du discours cité. Le corpus analysé comprend les narrations (les discours cités) de vingt-cinq (25) apprenants de FLE en dernière année de Licence et les rapportages (les discours citant) de ces narrations émis par d'autres apprenants du même niveau. Les résultats montrent que les verbes introducteurs utilisés sont *dire*, *ajouter* et *déclarer* et que *dire* est le plus fréquent. En plus, les verbes introducteurs sont au passé composé (le plus dominant), passé récent, présent et à l'imparfait. Parmi les connecteurs *que*, *si* et *quand* employés, *que* marque le plus les discours rapportés. Enfin, les discours citant constituent des interprétations et des résumés des discours cités chez les apprenants. L'étude confirme, ainsi, certaines caractéristiques de l'oral dans le discours rapporté.

Mots-clés : discours rapporté, connecteur, discours oral, énonciation, verbe introducteurs

Abstract

This study analyses some features of oral reported speech ; they are introductory verbs and their tenses, connectives *que*, *quand* and *si* and the reported speech as an interpretation and summary of the direct speech. The corpus analysed comprises the narratives (direct speeches) of twenty-five (25) final year undergraduate learners of French as a foreign language and the reported speeches of the narratives by other learners of the same level. The results show that the introductory verbs used are *dire*, *ajouter* and *déclarer* with *dire* being the most frequent. In addition, the introductory verbs are expressed in *passé composé* (the most dominant), *passé récent*, *présent* and *imparfait*. Among the connectives *que*, *quand* and *si* used, *que* features more prominently. Finally, the reported speeches constitute interpretations and summaries of the direct speeches rendered by the learners. The study, thus, confirms certain characteristics of oral discourse in reported speech.

Keywords : reported speech, connective, oral discourse, enunciation, introductory verbs

Introduction

Au Ghana, le français est enseigné du Junior High School (JHS) au Senior High School (SHS) et presque dans toutes les universités y compris celle de Cape Coast. Cependant certaines écoles l'enseignent à partir de la maternelle ou du primaire. À l'Université de Cape Coast par exemple, le français langue étrangère (FLE) s'apprend de la première année (niveau 100) jusqu'à la quatrième année (dernière année ou niveau 400) de licence. Selon E. K. Bakah (2009), le Département de français sert de base sur laquelle repose l'enseignement/apprentissage du FLE à l'Université dans la mesure où il accueille les étudiants des autres facultés (comme par exemple la Faculté des sciences de l'Education) à

part ceux de la Faculté des Lettres. Les cours dispensés par le Département de français comprennent essentiellement deux orientations : langue et littérature. Les cours de langue relèvent de l'expression orale, de l'expression écrite, de la traduction, du français de secrétariat et de la linguistique tandis que l'enseignement de la littérature porte sur la littérature française, la civilisation française, la littérature et la civilisation africaine francophones (E. K. Bakah, 2010). L'objectif de l'enseignement du FLE à tous les niveaux vise principalement à assurer la communication chez les apprenants. Autrement dit, les apprenants doivent être en mesure de « mettre l'interlocuteur en possession de connaissances dont il ne disposait pas auparavant » (C. Kerbrat-Orecchioni, 1999, p. 14). Cela implique que tous les apprenants du Département de français y compris ceux de la dernière année doivent avoir une compétence en langue française qui leur permet de communiquer et de rapporter un discours à l'oral par exemple.

Selon E. K. Bakah (2010, p. 91), le discours « constitue une manifestation de la langue soit sous forme sonore, soit sous forme écrite dans des circonstances spécifiques ». C'est-à-dire que le discours est représenté sous forme de sons ou sous forme écrite et est réalisé dans des circonstances précises ou déterminées. Le discours rapporté à l'oral est très fréquent lorsque nous nous exprimons comme l'indique C. Blanche-Benveniste (2010, p. 120) : « le recours aux paroles rapportées est un procédé massivement utilisé dans les récits faits par l'oral ». En d'autres termes, le discours rapporté à l'oral est inévitable et très fréquent dans la langue parlée. Pour J. Dubois et R. Lagane (2004), si nous reprenons une idée ou un énoncé par un interlocuteur, cela revient à rapporter soi-même ou à le faire faire par une autre personne. Le discours rapporté est ainsi vu comme un moyen de transmettre une information soi-même ou autrui à une autre personne. Le discours rapporté au style indirect sert à fournir des informations comme l'affirme M.-A. Morel et L. Danon-Boileau (1998, p. 129) : « Quant au discours indirect, il ne se rencontre guère que dans les demandes d'information

Bien qu'il existe des travaux portant sur la langue parlée (S. Marnette, 2011 ; C. Blanche-Benveniste, 2010 ; L. Rosier, 2008 ; M.-A. Morel & L. Danon-Boileau, 1998 ; L. Rosier, 1995 et F. Gadet, 1992), il est à noter que la plupart des études qui ont été effectuées sur le discours rapporté surtout dans le contexte ghanéen ont porté sur l'écrit aux dépens de l'oral. Bien que cela se comprenne dans la mesure où l'enseignement/apprentissage au Ghana accorde plus d'attention à l'écrit qu'à l'oral (K. T. Yiboe, 2010), nous pensons que ceci ne doit pas être le cas car toute langue est avant tout parlée. La place occupée par la langue parlée dans la vie courante est soulignée par M. Léon et al. (2004, p. 8) lorsqu'ils notent que « sur environ trois mille langues parlées dans le monde, seulement quelque trois cents sont transcrites dans un code graphique ». Cela implique que nous pouvons parler une langue sans savoir la lire et l'écrire. Cependant, le fait de savoir écrire et lire une langue implique souvent que nous pouvons la parler (sauf dans le cas des langues mortes comme le latin) mais l'inverse n'est pas toujours le cas comme le dit C. Blanche-Benveniste (2010, p. 25) : « dans nos sociétés actuelles, nous considérons que tout le monde - sauf cas pathologiques- sait parler. Tout le monde ne sait pas écrire ». En matière de recherche aussi, nous avons constaté que cet écart entre l'oral et l'écrit existe ; c'est-à-dire que plus de travaux réalisés au Ghana accorde plus de place à l'écrit qu'à l'oral.

Cette lacune observée nous mène à nous interroger sur comment les apprenants rapportent le discours à l'oral en répondant aux questions suivantes : Quels verbes introducteurs et temps verbaux marquent le discours rapporté des apprenants ? Quels connecteurs marquent le discours rapporté des apprenants ? En quoi les discours rapportés des apprenants constituent-ils des interprétations et des résumés du discours originel ? Pour ce faire, nous allons aborder

la revue de la littérature savante dans le domaine, présenter la méthodologie de l'étude, analyser les données recueillies et en tirer une conclusion.

1. Revue de littérature

1.1 Perspectives des grammairiens et des linguistes vis-à-vis du discours rapporté

Certains grammairiens présentent le discours rapporté comme la transposition d'une forme dans une autre forme et laissent supposer une interdépendance entre le discours direct et le discours indirect comme l'indiquent M. Riegel et al. (1994, p. 579) :

Le discours rapporté met en jeu plusieurs dimensions grammaticales, type de phrases, subordination, concordance de temps et indication de personnes ; on établit entre ces formes un rapport de dérivation ; le discours direct est alors la forme de base, qui est transposée en discours indirect.

Par cette citation, nous comprenons que le discours rapporté se réduit à un travail de manipulation sur les personnes (des pronoms personnels) et sur les temps (application des règles de concordance), un avis qui est parfaitement partagé par J. Dubois et R. Lagane (2004, pp. 211 - 212) qui estiment qu'« on peut aussi, tout en conservant en principe les mêmes mots, modifier certains éléments grammaticaux, c'est ce qu'on appelle style indirect ». Ils ajoutent aussi que les propositions qui n'étaient pas subordonnées sont transformées en complétives, parfois avec un changement de mode, les temps de verbe sont transformés ainsi que les pronoms personnels (les personnes des pronoms et des verbes sont changés). Selon M. Grevisse et A. Goosse (2008, p. 518), « un discours direct ou citant est rendu visible dans l'écrit par des procédés typographiques : les guillemets, l'alinéa et le tiret ». En d'autres termes, les guillemets, le tiret et les deux points sont les éléments qui servent à restructurer les points du discours direct au style indirect.

Le discours indirect bénéficie également d'un traitement grammatical dans la mesure où il est réduit à sa dimension phrastique de complétive introduite par *que* comme le soulignent M. Riegel et al. (1994, p. 140) : « la démarcation est indiquée par la conjonction *que* ou un équivalent ». Cela est probablement fait pour expliquer les phénomènes de transpositions des temps, des personnes et lieux du point de vue de la grammaire. En somme, nous retenons que l'approche de la grammaire traditionnelle considère ordinairement les grands types de différences entre le discours rapporté aux styles direct et indirect comme la présence d'une subordination, l'application de la concordance de temps, des modifications affectant la catégorie des personnes et le changement dans le système des déictiques.

Les points de vue des grammairiens sont contestés par certains linguistes comme J. Authier-Revuz (1992) cité par M. Riegel et al. (1994, p. 597) qui affirment que « cette analyse grammaticale ne rend pas compte de tous les phénomènes du discours rapporté ». J. Authier-Revuz (1992, p. 34) fait partie des linguistes qui ont délimité l'étude du discours rapporté. Selon elle, le discours rapporté dépasse la simple problématique des dérivations transformationnelles des structures des énoncés. Un discours rapporté porte des traces d'opérations énonciatives particulières. Pour elle, on est en face d'un discours polyphonique où se manifestent plusieurs voix comme elle le souligne : « le discours rapporté représente un dédoublement de l'énonciation : le discours tenu par un locuteur de base contient un discours attribué à une autre énonciation (ou parfois à un locuteur de base à un autre moment.) ». G. Carrière-Prignitz (1996, p. 265) partage cette même vision et affirme que :

Tout discours se fait au sein d'un déjà fait [...] un discours rapporté c'est un acte d'énonciation qui rapporte un autre acte d'énonciation. C'est donc la polyphonie qui est mise en œuvre : un énoncé L qui englobe en son sein L'.

En d'autres termes, l'auteur affirme que rapporter un discours n'est pas le simple fait de transposer un discours vers un autre discours en tenant compte des changements grammaticaux. Pour lui, c'est un discours fait à l'intérieur d'un autre discours qui contient en effet la voix de la personne qui le rapporte. La même idée de plusieurs voix (polyphonie) dans un même discours existait déjà chez M. Bakhtine (1977, p. 167) qui a noté que : « le DR (discours rapporté), c'est le discours dans le discours, l'énonciation dans l'énonciation, mais c'est en même temps, un discours sur le discours, une énonciation sur l'énonciation ». Sa définition du discours rapporté implique, le locuteur (l'émetteur du discours direct) est responsable de l'énoncé. En revanche, l'énonciateur (le rapporteur) est celui qui produit le discours rapporté ; dans cette production du discours rapporté, l'énonciateur se situe dans l'énoncé et émet un point de vue. Cette position est également partagée par E. K. Bakah (2010) qui estime que la pluralité des voix se manifeste à travers le discours rapporté. Il étaye son affirmation à travers une étude où des guides touristiques utilisent les paroles des autres personnes en s'adressant aux touristes.

Selon J. Authier-Revuz (1982, p. 145), la parole d'autrui est inévitablement présente dans sa propre parole, c'est ce qu'elle appelle hétérogénéité. Elle note que le discours rapporté relève de l'hétérogénéité et soutient que dans ce genre de discours :

Le sujet s'évertue en désignant l'autre, localisé à conforter le statut de l'un. C'est en ce sens que l'hétérogénéité montrée peut être considérée comme un mode de dégénération dans le discours, de l'hétérogénéité constitutive qui elle, relève de l'autre dans l'un.

Par cette citation, nous comprenons que dans le discours rapporté, la présence de l'autre est bien marquée.

Pour sa part, O. Ducrot (1984, p. 204) distingue le sujet parlant, c'est-à-dire le producteur de l'énoncé de base (le discours direct ou le discours cité) de l'énonciateur (rapporteur), celui qui rapporte les paroles. Pour lui, l'énonciateur des discours en rapportant peut laisser filtrer sa subjectivité tout en montrant qu'il n'est pas responsable de ces propos. Pour cela il affirme que : « les énonciateurs sont censés s'exprimer à travers l'énonciation sans pour autant qu'on leur attribue des mots précis ». D'après É. Benveniste (1966, pp. 259 - 260), d'autres formes que les pronoms personnels existant dans la langue participent à l'instauration de la subjectivité dans le discours. É. Benveniste (1966) mentionne que les formes temporelles et autres indicateurs comme la deixis (ceci, ici, maintenant) ainsi que les verbes dits modalisateurs tels que « croire, supposer, présumer » qui, employés à la première personne expriment l'attitude que le locuteur adopte vis-à-vis du contenu de son énonciation. En nous rapportant aux positions des grammairiens et des linguistes, nous pouvons dire que bien que le discours rapporté soit une transposition d'un discours cité, il s'agit d'un dédoublement de voix qui provoque des changements énonciatifs. Puisque ce travail se focalise sur l'oral, il importe de saisir la nature du code oral et le discours rapporté à l'oral.

1.2 Code oral et discours rapporté à l'oral

Pour M. Riegel et al. (1994, p. 52), « l'oral présente une réalisation sonore produite par les organes de la parole qui mettent en jeu le sens auditif ». Autrement dit, l'oral est une manifestation de sons à travers les organes de la parole. D'après E. Guimbretière (1994, p. 4), l'oral « c'est cette partie de la langue qui devient parole ». C'est-à-dire que c'est la partie du

langage qui se manifeste en expression orale. Selon J. Peytard et É. Genouvrier (1970, p. 17) :

Un message oral s'échange entre un émetteur et récepteur, dans le cas de la conversation de manière immédiate : il n'y a pas ou pratiquement pas, de long intervalle de temps entre l'émission et la réception. Quand **A** a parlé, **B** peut à son tour prendre la parole ; la réponse est instantanée.

C'est-à-dire que quand un émetteur émet un énoncé, le récepteur peut à son tour prendre la parole à cause de l'existence d'un contact direct entre les interlocuteurs. Dans cette situation, le récepteur/interlocuteur peut manifester son accord ou désaccord. Cet avis est partagé par M. Riegel et al. (1994, p. 30) qui affirment que « la communication orale est immédiate et en situation ». Ceci signifie que dans une conversation, il ne s'écoule pas assez de temps entre l'émission et la réception ; les interlocuteurs sont présents dans une même situation spatio-temporelle. Autrement dit, « il existe une sorte de dépendance des énoncés par rapport à leur contexte d'actualisation » (C. Kerbrat-Orecchioni, 2005, p. 30). Le discours oral place ensemble l'émetteur et le récepteur dans un même contexte de situation.

Le locuteur et son interlocuteur emploient les éléments de référence qui complètent l'information de leur message. C'est-à-dire que le code oral emploie des éléments informateurs qui contribuent à la compréhension du message comme l'indiquent J. Peytard et É. Genouvrier (1970, p. 17) :

Le message oral utilise des éléments informateurs que le message écrit ne retrouve pas de manière indirecte et imparfaite : les intonations, les pauses, le débit et les accents d'intensité sont extrêmement importants pour la compréhension du message par le récepteur.

En d'autres termes, le message oral fait souvent l'usage des éléments comme l'intonation, les pauses, les accents qui apportent plus d'informations que l'écrit ne possède pas. J. Peytard et É. Genouvrier (1970, p. 17), ajoutent que : « toute communication orale s'accompagne du gestuel ». Autrement dit, la communication orale s'accompagne de gestes qui sont à notre avis des éléments qui complètent les informations que l'émetteur transmet.

D'après C. Blanche-Benveniste (2010), le discours rapporté à l'oral se caractérise par plusieurs éléments dont l'absence du verbe introducteur. Pour elle, « l'absence de verbe introducteur est très courante, dans ce cas il n'existe aucun lien syntaxique entre les paroles rapportées et le reste de l'énoncé » (C. Blanche-Benveniste, 2010, p. 122). En plus, les interjections et les interpellations caractérisent les discours rapportés à l'oral. Selon C. Blanche-Benveniste (2010, p. 122), « les citations rapportent des interjections et des interpellations : *tiens, bon, oh, ah*, dans le discours d'autrui comme dans les discours faits à soi-même ». De plus pour elle, le stock des verbes dans les discours rapportés à l'oral est limité par les verbes comme *dire, demander, répondre* et une variante *faire*, qui est jugée vulgaire. Elle ajoute que le verbe *faire* est la seule solution pour rapporter les onomatopées ou des hésitations qu'on ne présenterait pas facilement avec le verbe *dire*. Les caractéristiques citées ci-dessus ne manqueront peut-être pas dans les discours rapportés par les apprenants de la dernière année du Département de français de l'Université de Cape Coast. Pour nous, ces caractéristiques nous servent de repère pour décrire les verbes introducteurs et leurs temps, les connecteurs, l'interprétation et le résumé par rapport à l'emploi du discours rapporté à l'oral chez les apprenants de FLE en question.

Au cours de ces dernières années, plusieurs travaux empiriques ont été effectués sur le discours rapporté. Les travaux portent aussi bien sur le discours rapporté à l'écrit comme à l'oral et nous en présentons quelques-uns. Dans son étude sur le français parlé au Congo, É. Ngamountsika (2007) montre qu'il y a une combinaison des indices *standard* comme *que*,

Numéro 003, décembre 2018,

si, les verbes de parole (*dire, déclarer, prétendre*) etc. et des indices *non standard* comme *bon euh, oui, non, mais*, etc. dans le repérage du discours rapporté à l'oral. Il affirme que la singularité du discours rapporté en français parlé en Afrique tient à l'inobservation des transpositions dans le discours rapporté. Les énoncés en discours indirect conservent souvent les caractéristiques du discours direct. Une autre observation faite par É. Ngamountsika est qu'entre le discours direct et le discours indirect, la confusion est quasi générale où il y a une prédominance d'un discours sur l'autre. Le style direct est plus conforme au goût de l'oralité et surtout à la pratique de la langue maternelle, où le style indirect est extrêmement rare. Cette idée de É. Ngamountsika est partagée par M.-A. Morel et L. Danon-Boileau (1998) qui postulent que le discours rapporté direct occupe une place importante dans l'oral spontané. Ce point de vue relève la complexité du passage du discours direct au discours indirect dans un milieu multilingue. Globalement, son étude a montré que la parlure africaine en général et congolaise est composite. Elle comporte à la fois des énoncés conformes au français standard et des constructions non standard qui s'éloignent de la parlure générale du français. À la différence de son travail, notre intérêt porte sur la description du discours rapporté à l'oral chez les apprenants en contexte anglophone au lieu du contexte francophone et de l'influence du milieu multilingue sur la production orale desdits apprenants.

Dans son étude sur le discours rapporté, A. Motasem (2013) identifie les lacunes de transposition du discours direct en discours indirect chez des apprenants arabophones en français langue étrangère. Il impute leurs lacunes à l'interférence langagière entre le français et l'arabe. Son étude révèle des difficultés liées à la transposition du temps des verbes, difficultés liées à la transposition des personnes, des indicateurs de temps et du lieu et difficultés d'ordre général (vocabulaire). Cette étude nous est utile dans la mesure où elle s'inscrit dans un contexte du français langue étrangère qui est aussi le nôtre. Contrairement à son travail, le nôtre se situe dans une vision descriptive sans chercher à analyser les lacunes.

Dans une tentative d'apporter quelques éléments de réponses à la question du discours rapporté à l'oral dans l'enseignement du FLE, C. Granget (2008) s'est appuyé sur des extraits de récits de films oraux en français, L1 et L2. Les extraits sélectionnés sont des portions de récits dans lesquels les narrateurs rapportent une scène clé d'un extrait du film *les temps modernes de Charlie Chaplain*. Les narrateurs sont constitués en deux groupes. Le premier groupe comporte des natifs français (étudiants). Le deuxième groupe comprend des adolescents allemands en cours d'apprentissage du français dans un établissement secondaire de Berlin. Après l'analyse des narrations, il constate que les natifs français ont une meilleure production par rapport aux Allemands. Mais les Allemands qui étaient exposés pendant quatre ans à la culture de la langue française ont fait une meilleure production par rapport aux natifs français. C. Granget (2008) observe également que le verbe introducteur *dit / a dit* utilisé par ces Allemands a été progressivement remplacé par d'autres verbes introducteurs. Son travail est d'autant plus important pour nous dans la mesure où il nous aide à apprécier comment nos apprenants, exposés à l'apprentissage de FLE depuis plus de trois ans à l'université, pourront rapporter un discours à l'oral, voir si par exemple les verbes introducteur seront variés chez eux.

Dans son étude sur le discours indirect sans *que*, S. Marnette (2011) remet en question les définitions traditionnelles un peu simplistes qui utilisent la présence du subordonnant *que* comme marqueur de distinction entre le discours indirect et le discours direct. Elle a analysé les extraits du français médiéval et ceux du français parlé moderne. Elle a montré que le subordonnant *que* « n'est pas propre au discours indirect et il ne lui est pas non plus nécessaire ». Pour elle, « ce qui différencie essentiellement les deux catégories, c'est la

transposition des référents personnels et temporels » (S. Marnette, 2011, p. 313). Le travail de Manette nous aide à mieux apprécier, entre autres, la non expression du *que* dans notre étude.

En analysant le discours oral des guides touristiques, E. K. Bakah (2010) a consacré une partie de son travail au discours rapporté en tant que marque de la polyphonie. Il a enregistré le discours oral en français chez les guides touristiques au Togo. Son étude a montré que le verbe introducteur *dire* est le plus utilisé chez les guides. Le travail a indiqué la double énonciation marquant le discours rapporté tout en présentant les éléments essentiels de cette polyphonie. Cependant son étude n'a pris en compte ni les temps du verbe introducteur ni les connecteurs, des phénomènes qui attirent notre attention ici. Bien que le travail d'E. K. Bakah (2010) s'inscrive dans un contexte francophone, il nous permet de confirmer ou infirmer certains de nos résultats.

2. Méthodologie

Cette étude porte sur les productions orales de vingt-cinq (25) apprenants FLE de quatrième année du Département de français de l'Université de Cape Coast. Cet effectif représente le nombre total des apprenants en question. Le choix de ces apprenants nous semble pertinent parce qu'ils ont étudié le français pendant au moins sept ans y compris trois ans au lycée et quatre ans à l'université. Il s'agit des étudiants qui ont bénéficié d'une année d'immersion linguistique à l'étranger dans un milieu francophone pour les aider à améliorer le français surtout leurs expressions orales. Pour nous, ces apprenants possèdent un niveau de compétences acceptables en langue française pour rapporter un discours en français.

Le corpus de cette étude est constitué à partir des données collectées à travers les enregistrements audio effectués auprès des apprenants. Nous nous sommes limité à des enregistrements audio à l'aide d'un dictaphone. Nous admettons le fait que la communication verbale est aussi accompagnée des gestuels, des mimiques, des postures et des regards. En revanche, notre présence sur le terrain nous a permis de noter quelques paramètres gestuels qui sont utiles à la transcription, aux analyses et à l'interprétation des données.

En ce qui concerne la production orale, nous avons utilisé la narration que nous considérons comme un exercice qui consiste à développer, de manière vivante, un sujet donné. Selon P. Charaudeau et D. Maingueneau (2002, p. 485) la narration signifie l'« acte de raconter ». Autrement dit, un procédé par lequel un individu raconte une histoire est une narration ; c'est aussi rapporter un événement qui a eu lieu. Ainsi, nous avons demandé aux apprenants de raconter leur vie quotidienne en leur posant les questions suivantes : « En cinq minutes, 1. dites-nous comment vous avez passé le weekend dernier, 2. dites-nous ce que vous faites souvent pendant votre temps libre ou 3. Évoquez ce que vous ferez pendant les congés de Noël ? »

Cinq minutes ont été données à chaque apprenant pour faire sa narration afin que chacun des rapporteurs puisse se rappeler ce qui a été dit. Les apprenants ont eu le choix de répondre à l'une des trois questions qui leur semble facile pour qu'ils puissent s'exprimer avec confiance. Après avoir demandé à l'apprenant **A** de raconter sa vie quotidienne, nous avons ensuite donné la parole à l'apprenant **B** pour rapporter les propos tenus par l'apprenant **A**. Tous les propos ont été transcrits.

Les productions orales ne peuvent devenir objets d'étude qu'à partir de leur mise en transcription, parce que la parole reste fluide, même après avoir été captée sur une bande sonore. Cet avis est aussi partagé par C. Blanche-Benveniste (2010, p. 33) qui affirme qu'« on ne peut pas étudier l'oral par 'l'oral', en se fiant à la mémoire qu'on en garde. On ne peut pas,

Numéro 003, décembre 2018,

sans le secours de la représentation visuelle, parcourir l'oral en tous sens et en comparer les morceaux ». C'est-à-dire que pour décrire la langue parlée, nous devons transformer les prestations orales en textes écrits afin de pouvoir les analyser. Pour y parvenir, nous avons fait une transcription orthographique de façon manuelle en adaptant quelques conventions de transcription proposées par des spécialistes de la linguistique comme C. Blanche-Benveniste (2010). Les conventions de transcription utilisées sont présentées après les références bibliographiques. Nous avons utilisé une méthode qualitative pour analyser les extraits des discours rapportés. Il s'agit de décrire comment les apprenants rapportent les discours d'autrui. Nous avons utilisé le logiciel *Unitex* pour analyser le nombre d'occurrences de certains éléments linguistiques. Cet outil nous a permis de quantifier certaines des données qualitatives.

3. Résultats

Les résultats présentés ici portent sur les verbes introducteurs et leurs temps, les subordonnants et le discours rapporté en tant qu'interprétation et résumé du discours originel. Il s'agit d'une analyse des extraits contenant les éléments qui nous préoccupent dans ce travail.

3.1 Emploi des verbes introducteurs et leurs temps dans le discours rapporté à l'oral

Les verbes introducteurs varient en fonction du type de discours. Selon M. Riegel et al. (1994, p. 598), « les verbes introducteurs du discours indirect ne sont pas les mêmes que ceux qui introduisent le discours direct ». Ils ajoutent que les verbes comme *apprendre, démontrer, se figurer, prétendre, supposer, révéler*, introduisent moins naturellement le discours direct car ils évaluent la proposition qu'ils introduisent. D. Maingueneau (1993, p. 101) ajoute que « le choix du verbe introducteur a donc des conséquences importantes sur la manière dont le lecteur interprétera la citation ». En d'autres termes, le verbe introducteur a un impact sur les paroles reprises par le rapporteur. Le verbe introducteur sert de fil conducteur au récepteur qui veut décoder le sens du discours rapporté.

Les extraits suivants sont des discours rapportés contenant des verbes introducteurs.

Extrait 1

« Bon elle **a dit** que son xxx, elle avait un de ses amis qui devait graduation a xxx le samedi. Alors le samedi, elle s'est réveillée très tôt le matin pour aller faire le marché et cuisiner pour son ami qui va revenir de sa cérémonie de diplôme. **Elle dit** qu'ils sont allés à l'église. Ils sont apprêtés pour aller à l'église. »

L'extrait 1 est un reportage d'un apprenant. L'apprenant raconte comment un autre apprenant a passé le weekend. Le rapporteur utilise le verbe introducteur *dire* deux fois pour introduire les paroles rapportées. Dans l'extrait 1, nous constatons qu'il y a une variation de temps du verbe introducteur ; c'est-à-dire que le rapporteur utilise deux différents temps pour le même verbe introducteur. Dans la première partie du reportage, il met le verbe introducteur au passé composé (*a dit*). Ensuite, dans la seconde partie du reportage, le verbe introducteur est mis au présent de l'indicatif (*dit*). Alors que le discours rapporté au passé (grâce à *a dit* au passé composé) dans la première partie exprime un événement passé qui a des conséquences dans le présent, le discours rapporté au présent (à l'aide *dit* au présent) utilisé dans la deuxième laisse penser à un événement qui a eu lieu au moment où la narratrice parle.

Un autre extrait portant sur les verbes introducteurs est le suivant :

Extrait 2

« Elle **a** aussi **ajouté** # qu'elle allait à la cuisine pour faire de nourriture. Et l'après-midi, elle fait, faisait le petit déjeuner, le déjeuner et elle a aussi xxx. Ok ! Elle a encore xxx -- elle **adéclaré** que le soir, elle préparait le dîner et qu'après le dîner # elle regardait la télévision et puis elle allait au lit. »

L'extrait 2 parle des activités que la narratrice fait pendant ses temps libres. Comme nous le constatons en gras dans l'extrait, le rapporteur utilise le verbe *ajouter* pour introduire son reportage. L'emploi de ce verbe-là nous informe que la narratrice a mentionné au moins une activité avant de dire qu'elle va à la cuisine pour faire la nourriture. Quant à l'emploi du verbe *déclarer*, il suggère que le rapporteur rend compte seulement de ce qu'il a entendu dire par la narratrice. Il est à remarquer que les deux verbes introducteurs sont au passé composé. Pour nous, l'emploi de ces verbes-là n'est pas surprenant dans la mesure où Delatour et al. (2004) indiquent que ces verbes font partie des verbes qui introduisent le discours indirect.

Outre le passé composé et le présent de l'indicatif, d'autres rapporteurs ont fait usage de l'imparfait pour introduire les discours qu'ils ont rapportés. L'extrait 3 ci-dessus illustre cela.

Extrait 3

« Elle **disait** que xxx en tant que élève officier, elle assistait au /// à la « congrégation » pour la remise de diplôme. -- et elle a fait du marche pendant son surveillance. Et le samedi, elle avait retourné à la maison. »

L'extrait 3 révèle les activités qu'a faites la narratrice durant son weekend. Elle a assisté à une *congregation* (cérémonie de remise de diplômes) et au cours d'une surveillance, a fait la marche. Pour rapporter ces propos, le rapporteur utilise l'imparfait marqué en gras dans l'extrait. L'imparfait fait partie des temps du passé et peut être employé pour introduire un discours. Le rapporteur affirme, par le choix de ce temps que le discours cité s'est déroulé dans une période dans le passé. Le début et la fin du discours cité ne sont pas définis clairement ; ce qui est sûr c'est le fait qu'il ait eu lieu dans le passé. M. Grevisse et A. Goosse (2008, p. 186) n'en diront pas moins en affirmant que l'imparfait « permet de faire voir dans le passé plusieurs actions se déroulant ensemble, ou plusieurs états existant ensemble ». Cependant, à la lumière des recommandations de M. Riegel et al. (1994), employer le verbe introducteur à l'imparfait fait entorse à la construction canonique, car ce temps ne fait pas partie des temps usuels. Cet emploi peut donner l'impression que le propos d'origine n'avait pas été achevé avant la prise de parole par le rapporteur.

Un autre temps intervenant dans l'introduction du discours rapporté est le passé récent comme l'illustrent les extraits suivants.

Extrait 4

« Mon ami **vient** de me **dire** que il a fait beaucoup des activités xxx. -- la semaine, le weekend passé au commencement. »

Extrait 5

« Mon ami xxx **vient** de **dire** que vendredi passé quand il s'était levé, il s'est parti pour brosser. -- après avoir brossé et il avait préparé quelque chose pour manger. Après le repas il était parti pour assister à un mariage. »

Les extraits 4 et 5 parlent des activités de fin de semaine. Dans l'extrait 4, le locuteur a mené plusieurs activités indéterminées comparativement à son collègue de l'extrait 5 qui en a fait de bien déterminées. Comme indiqué en gras dans les deux extraits, les rapporteurs quant à eux ont fait usage du passé récent comme temps introduisant le discours rapporté. Pourtant selon M. Riegel et al. (1994), le passé récent n'est pas normalement dans la catégorie des temps utilisés pour exprimer les verbes introducteurs dans le discours rapporté. Autrement dit, ce passé récent, classiquement parlant n'est pas conforme à la norme établie. Cependant, son emploi se justifie par le fait qu'entre la narration et le reportage s'est écoulé un temps assez court. Il s'agit d'un cadre énonciatif qui met les narrateurs et les rapporteurs dans la même situation spatio-temporelle.

Par rapport aux différents types de verbes introducteurs employés chez les apprenants, nous avons retrouvé les verbes *dire*, *ajouter* et *déclarer*. Nous avons constaté que le verbe *dire* détient la fréquence la plus haute soit 37 (94,88%) d'occurrences. Quant aux deux autres verbes, *ajouter* et *déclarer*, ils disposent d'une faible fréquence, 1 chacun soit le même taux de 2,56%. Ces résultats montrent que le verbe introducteur *dire* est le plus utilisé à l'oral par les apprenants ; ce qui confirme les résultats de E. K. Bakah (2010) et ceux de S. Marnette (2001) et d'autres travaux. Les deux verbes *ajouter* et *déclarer* sont moins utilisés vu leur taux de fréquence.

Par rapport aux temps exprimés par les verbes introducteurs, le passé composé occupe la première place avec 36 occurrences soit 87,80% et le passé récent et le présent viennent en seconde position avec une fréquence de 2 chacun soit 4,87%. L'imparfait suit en dernière place avec une occurrence soit 2,46%. En somme, le passé composé domine largement comme temps du verbe introducteur du discours rapporté dans l'expression orale des apprenants. Les trois autres temps à savoir l'imparfait, le présent, le passé récent sont faiblement utilisés. Ceci contredit la position de S. Marnette (2011) où le temps dominant des verbes introducteurs est le présent de l'indicatif. Très souvent, le passage d'un discours à un autre se réalise à l'aide de certains subordonnants qui servent de mots de liaison. Ces mots sont connus sous le nom de connecteurs. Il en existe plusieurs sortes comme nous le verrons dans les sections suivantes.

3.2 Emploi des connecteurs dans le discours rapporté chez les apprenants

Selon Chevalier et al. (1990 : 122) :

Un discours direct peut être transposé et subordonné à une proposition ; par là il devient indirect [...] Cette transposition est marquée par l'emploi de conjonctions spécifiques (que, comme, si...), par le changement éventuel des modes et des temps, par le rétablissement de l'ordre dit "normal" (sujet-verbe) quand celui-ci était inversé [...] par le jeu subtil des pronoms, adjectifs possessifs [...].

Autrement dit, la transposition du discours direct vers le discours indirect fait appel à des connecteurs tels que *si*, *que*, *comme*, etc. Au cours de cet exercice non seulement l'ordre normal *sujet-verbe* est rétabli mais aussi les changements au sein des pronoms et certains déterminants sont parfois effectués. Dans notre corpus, les apprenants ont employé certains de ces connecteurs comme le démontrent les extraits 6, 7, 8, 9 et 10.

Extrait 6

« Elle a dit **que** le vendredi, elle s'est levée et elle a assisté un ami à un cérémonie de diplôme. Après, elle est retournée à la maison et elle a mangé. »

Dans l'extrait ci-dessus, il s'agit d'un reportage sur des activités que l'apprenant a menées pendant le weekend. En rapportant le discours, le rapporteur a utilisé *que* pour marquer le passage aux idées de la narratrice. En d'autres termes, le *que* relie deux énoncés, celui du narrateur et du rapporteur. Dans « Elle a dit *que* le vendredi, elle s'est levée » de l'extrait 6, nous constatons deux discours l'un étant direct « *elle a dit que* » (paroles du rapporteur) et l'autre indirect « *le vendredi, elle s'est levée* » (paroles de la narratrice). Cependant à l'oral, ce *que* peut être optionnel. En d'autres termes, l'introduction ou non de *que* signale dans bien de cas un changement vers le discours rapporté indirect. Cependant, la notion de subordination n'est pas toujours adaptée pour l'oral : des structures subordonnées ne commencent pas toujours par un subordonnant (F. Gadet, 1992). Tel est le cas dans l'extrait suivant :

Extrait 7

« Il a dit le samedi quand, il est levé il est. xxx il a prié après # la prière, il a brossé ses dents et lavé xxx son figure ; et il a préparé son petit déjeuner. Quand il a fini de manger, il a révisé un peu #. Il a fait un devoir qui porte sur une traduction. »

L'extrait 7 porte sur les activités entreprises par le narrateur le samedi. Ces activités comprennent entre autres, *se lever, faire des prières, se brosser les dents, préparer le petit déjeuner et faire son devoir*. Nous constatons qu'ici, le verbe introducteur *a dit* n'est pas suivi du subordonnant *que* ; cela définit toutes les subordonnées complétives dans l'énoncé (*il est levé, il a prié, il a brosse ses dents, il a fait un devoir, etc.*). Cette omission permet au rapporteur de rendre le discours cité incontestable. En d'autres termes, la non expression du *que* permet au rapporteur de donner l'authenticité aux paroles citées (S. Marnette, 2011). D'après S. Marnette (2011), cette omission possible du subordonnant *que* en tête d'une complétive relève d'une tendance générale de la langue parlée vers la parataxe. Autrement dit, le marqueur syntaxique explicite peut en effet y être remplacé par des marques liées à la situation orale immédiate : intonation, attitude et gestes.

Le *que* n'étant pas le seul connecteur comme nous l'avons mentionné ci-haut, nous voulons aborder le connecteur *quand*. Les extraits ci-dessous en illustrent quelques-uns.

Extrait 8

« Il a dit que **quand** il est libre, -- il lisait ses romans, il écoutait aux musiques. Des fois, il allait chez ses amis pour causer et discuter ce qu'ils ont fait pendant leur étude. Parce qu'il a dit # qu'il a des fois il étudié ensemble avec ses amis. Et des fois, il jouait au foot avec d'autres. Il appelait les gens chez eux à la maison pour demander leurs états et c'est tout ce que j'ai entendu. »

Extrait 9

« Il a dit **quand** il est levé il est xxx il a prié après # la prière, il a brossé ses dents et lavé xxx son figure ; et il a préparé son petit déjeuner. »

Dans les extraits 8 et 9, nous constatons l'emploi du connecteur *quand* qui introduit les discours qui ont été rapportés par les apprenants. L'emploi de *quand* ici nous indique l'espace-temps pendant lequel les narrateurs se sont rendus disponibles pour effectuer les actions citées. Dans l'extrait 8, cette action se réfère aux activités du narrateur. Quant à l'extrait 9, cette action se réfère plutôt au réveil, c'est-à-dire le lever du lit du narrateur. Nous remarquons dans l'extrait 8 que le *quand* est précédé d'un autre subordonnant *que*, ce qui n'est pas le cas dans l'extrait 9. Cette omission du connecteur *que* dans l'extrait 9, anormale à l'écrit, est une caractéristique qui définit le discours oral.

En plus des connecteurs mentionnés ultérieurement, le *si* aussi apparaît dans le discours des apprenants. Dans l'extrait ci-dessous, nous pouvons en constater quelques exemples.

Extrait 10

« Elle dit **si** elle est chez elle, elle lit un peu, elle fait la lessive et après elle regarde -- un film ou elle 'écoute la musique. # ou bien. »

L'extrait 10 raconte les activités que fait l'apprenant quand elle est libre. Il s'agit de la lecture, la lessive, regarder un film et écouter la musique. Le rapporteur a fait usage de *si* qui démarque ses propres paroles de celles de la narratrice. Nous remarquons que le *si* ici exprime des conditions capitales à la réalisation d'une action ; c'est-à-dire que si la narratrice n'est pas chez elle, les activités indiquées ne s'exécuteraient pas. Nous constatons aussi une omission de la conjonction *que*, un phénomène qui est admissible à l'oral.

En somme, parmi les connecteurs utilisés, le *que* occupe une position importante avec une fréquence de 60 soit 75,95%. En deuxième position se place le connecteur *quand* avec une fréquence de 13 soit 16,45%. Le connecteur *si* se retrouve à la dernière place, avec une fréquence de 6 soit 7,60%. Il est évident selon les données que les apprenants ont beaucoup plus utilisé le connecteur *que* dans leur discours rapporté à l'oral. Il est à noter que les connecteurs *quand* et *si* sont employés par les narrateurs pour exprimer respectivement un moment et une condition. Ce qui veut dire que leur emploi chez les rapporteurs ne constitue qu'une reprise.

3.3 Discours rapporté à l'oral en tant qu'interprétation ou résumé du discours cité

Le discours rapporté à l'oral n'est pas une reprise mot à mot du discours cité. Le contenu du discours cité peut être gardé jusqu'à un certain niveau mais sa forme change en produisant une interprétation ou un résumé. Nous voulons ainsi nous intéresser à la façon dont les apprenants ont rapporté le discours vis-à-vis du contenu du discours cité.

Selon D. Maingueneau (1991, p. 102), le discours indirect ne relève pas « d'une reproduction mais de la version qu'en donne le rapporteur ». En d'autres termes, c'est aussi l'interprétation de l'énoncé originel. Pour D. Maingueneau (1991, p. 103), « rien n'interdit de rapporter avec une seule phrase de discours indirect un énoncé de plusieurs heures. Un énoncé peut être rapporté au discours indirect avec un nombre indéfini de manières différentes selon les désirs de l'énonciateur ». Les caractéristiques du discours indirect soulevées par D. Maingueneau apparaissent dans le discours rapporté des apprenants de niveau 400. Nous nous proposons d'en faire ressortir dans les extraits suivants.

Extrait 11

« Le weekend dernier, j'ai eu quiz une interrogation orale écrite. Plutôt pardon à 6 heures du matin et le quiz s'est terminé à 7h. Après le quiz je suis allée faire mes cheveux et ça a duré pratiquement toute la journée, après mon déjeuner ma sœur est rentrée de sa réunion de chorale et on a discuté ensemble -- le soir on a diné ensemble et on s'est couché pour s'apprêter pour le lendemain les cours du lendemain. »

Extrait 12

« Elle a dit que elle avait fait un devoir sur table à 5h30. Et après son devoir, elle est allée au salon pour faire ses cheveux qui a pris beaucoup de temps. -- toute la journée-- et après elle était rentrée dans son hôtel pour dîner ; xxx après a pris son bain elle est allée à l'église, -- au retour elle a mangé et elle a eu la visite avec sa sœur ; ils ont discuté et après ça se sont endormies. »

L'extrait 11 représente le discours direct prononcé par la narratrice. Ce discours décrit la façon dont ce locuteur a passé son weekend dernier. Dans le discours direct, la narratrice a commencé son weekend par une interrogation orale/écrite ; ensuite elle est allée se faire faire les cheveux qui a duré pratiquement toute la journée. L'extrait 12 est la forme rapportée de l'extrait 11. Dans son reportage, le rapporteur a fait une interprétation de ce qui a été dit par la narratrice. Il n'a pas été fidèle à ce qu'il a entendu mais il s'est beaucoup évertué à conserver l'idée du discours originel (Extrait 11). Considérant les énoncés dans leur ordre tels qu'ils sont présentés dans les deux extraits, « le weekend dernier, j'ai eu qu'une interrogation orale écrite » est interprétée de la façon suivante : « elle avait fait un devoir sur table ». Dans son interprétation, le rapporteur a omis la période (le weekend dernier) où les activités ont eu lieu. Mais l'idée d'un test écrit ou oral est conservée ; l'heure prévue pour le test n'est pas conservée. « 6h du matin » s'est transformé en « 5h30 ». Le narrateur annonce la fin du test pour 7 heures tandis que le rapporteur ne l'a pas dit. Dans cet énoncé « Après le quiz je suis allée faire mes cheveux et ça a duré pratiquement toute la journée », l'idée d'aller se faire faire les cheveux est gardée par le rapporteur lorsqu'il dit : « après son devoir, elle est allée au salon pour faire ses cheveux qui a pris beaucoup de temps ». L'idée du retour à la maison, la restauration, et le retour de sa sœur du culte est maintenue par le rapporteur. Seulement il n'est pas resté fidèle à certains éléments linguistiques ; le rapporteur a employé *dîner* à la place de « déjeuner », *église* à la place de « réunion de chorale ». Il a omis la conversation qui a eu lieu entre les deux sœurs. Dans le dernier énoncé de l'extrait 11, la narratrice parle d'un dîner à deux, d'un retrait pour aller au lit, d'une préparation pour les cours du lendemain. Quant au rapporteur, il fait mention seulement de la présence de la sœur. Il a omis le repas à deux, la conversation et leur coucher. Ce reportage en effet constitue la version du rapporteur.

Rapporter un discours consiste aussi à résumer le discours cité d'un locuteur tout en gardant l'idée du discours cité. À titre d'illustration, nous citons les extraits 13 et 14.

Extrait 13

« Vendredi soir, vers 16h je suis allé à la cité disons Graduate Hostel pour regarder un match de football vers 19h et vers 20 h. -- le match est terminé et je suis revenu à la cité. Bon ! -- là j'ai préparé du riz et puis j'ai mangé. Après avoir fini de manger, bon ! -- j'ai dormi. Le samedi matin aussi, j'ai fait la lessive. Je suis à la plage avec un ami. On s'est promené un peu. -- on a regardé la mer ; on a pris un peu de boissons. Vers midi, nous sommes revenus bon -- comme il y a un match de football de coupe d'Afrique des nations vers 13h 14h je suis allé à Graduate Hostel pour regarder le match. -- encore, puis je suis revenu vers 20h 22h. Donc il y avait une prière. Donc je suis allé à l'église vers 23h. La prière a terminé vers 1h du matin. J'ai dormi un peu. -- le lendemain très tôt le matin, je me suis réveillé. J'ai brossé mes dents, je me suis allé laver. J'ai repassé mes habits et puis je suis allé à l'église, à la messe on a passé quelques choses de 2h de temps et nous sommes revenus vers 13h et 13h j'ai dormi un peu et c'est tout. »

Extrait 14

« Il a dit que son weekend a commencé le vendredi le soir. -- il était au cinéma pour regarder un match de football et après le dimanche -- il était à la messe et après la messe il a dormi. »

Les deux extraits représentent les discours qui parlent des activités que l'un des apprenants fait pendant la fin de la semaine. L'extrait 13, le discours cité, contient 223 mots tandis que son résumé (extrait 14), discours du rapporteur, s'est fait en 40 mots. Les idées véhiculées dans l'extrait 13 par le narrateur sont les suivantes : *se promener* ou *se balader*, *regarder un match de football*, *se restaurer*, *faire une sortie sur la plage*, *aller à la prière*, *repasser ses vêtements*, *prendre un repas*, *se reposer et dormir*. Quant au discours rapporté, c'est-à-dire la version du rapporteur, les mêmes idées y sont sauf que les détails ont été évités. Considérant

la réduction du nombre de mots, la présence des idées et l'omission des détails, et vu le fait aussi que le reportage s'est déroulé à l'oral, le rapporteur est resté plus ou moins dans l'esprit de « résumé » en matière du reportage d'un discours au style indirect.

Conclusion

Cette étude a porté sur le discours rapporté à l'oral produit par les apprenants de FLE de l'Université de Cape Coast. Elle s'est focalisé sur les verbes introducteurs et leurs temps, les connecteurs et l'interprétation et le résumé du contenu du discours cité. Les résultats ont montré que les verbes introducteurs utilisés ne sont pas nombreux ; il s'agit de trois verbes à savoir *dire*, *ajouter* et *déclarer*. Parmi les trois verbes utilisés *dire* est le plus dominant avec une fréquence 94,88% et les deux autres ayant une fréquence de moins de 3% chacun. Au niveau du temps des verbes introducteurs, le passé composé est le plus utilisé (87,80%) suivi du passé récent et du présent de l'indicatif (4,8% chacun) et de l'imparfait (2,46%). De plus, les reportages sont définis par les connecteurs tels que *que*, *si* et *quand* séparant le discours direct du rapporteur et celui du narrateur. Tandis que *que* marque plus les discours rapportés, *si* et *quand* sont faiblement utilisés. Il est observé que le contenu des discours rapportés représente des interprétations ou des résumés des discours cités. Cela pourrait être expliqué en partie par la difficulté à entendre le discours oral et le caractère éphémère du discours oral. Ce même souci est exprimé par C. Blanche-Benveniste (2010, p. 36) quand elle observe que « la difficulté à entendre la langue parlée est plus grande qu'on ne pourrait le croire avant d'avoir essayé. Ce que nous entendons est un compromis entre ce que nous fournit la perception elle-même et ce que nous reconstruisons par l'interprétation ». Autrement dit, la langue parlée est très spontanée de sorte que la plupart des choses entendues dans une conversation ne représentent que des compromis de ce que nous dit la mémoire, d'où notre interprétation. Le discours rapporté à l'oral chez les apprenants est défini par d'autres traits du code oral ; les caractéristiques telles que l'omission de certains éléments comme le connecteur *que* et les détails pour ce qui est du contenu du discours cité ont marqué les reportages. Par rapport au non emploi du *que*, il faut souligner que cela marque non seulement le français parlé moderne, mais aussi l'ancien français et le français médiéval (S. Marnette, 2011).

Références bibliographiques

- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1982, « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours », *DRLAV*, 26, p. 91 - 151.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1992, « Repères dans le champ du discours rapporté (I) ». *L'information grammaticale*, 55, p. 38 - 42.
- BAKAH Edem Kwasi, 2010, *Analyse du discours oral des guides touristiques et du discours écrit des voyages : régularités discursives et perspectives didactiques*. Thèse de doctorat, Strasbourg, Université de Strasbourg.
- BAKAH Edem Kwasi, 2009, « Français de spécialité et innovation dans les universités ghanéennes : Perspectives pour l'Université de Cape Coast », *Cahiers du CERLESHS*, Tome XXIV, 33, p. 249 – 267.
- BAKHTINE Mikhaïl, 1977, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Minuit.
- BENVENISTE Émile, 1966, *Problèmes de linguistique générale 1*, Paris, Gallimard.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire, 2010, *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys.
- CARRIÈRE-PRIGNITZ Gisèle, 1996, *Aspects lexicaux, morphosyntaxique et stylistique du Français parlé au Burkina Faso (période 1980-1996)*, Thèse de Doctorat, Paris, Université de Paris 3.

- CHARAUDEAU Patrick & MAINGUENEAU Dominique, 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Édition du Seuil.
- CHEVALIER Jean-Claude, BLANCHE-BENVENISTE Claire, ARRIVÉ Michel & PEYTARD Jean, 2002, *Grammaire du français contemporain*, Paris, Larousse.
- DELATOUR Yvonne, JENNEPIN Dominique, ANNE MATTLÉ-YÉGANEH, TEYSSIER Brigitte & LÉON-DUFOR Maylis, 2004, *Nouvelle grammaire du français*. Paris : Hachette.
- DUBOIS Jean & LAGANE René, 2004, *Larousse, La Nouvelle grammaire du français*, Paris, Édition Larousse.
- DUCROT Oswald, 1984, *Le dire et le dit*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- GADET Françoise, 1992, *Le Français populaire*, Paris, PUF.
- GRANGET, Cyrille (2008). « Quelques éléments d'acquisition pour aborder le discours », file:///C:/Users/Dr.%20Bakah/Downloads/Quelquesélémentsd'acquisitionpourappréhenderlediscoursrapporte%20(1).pdf, consulté le 7 décembre, 2018.
- GREVISSE Maurice & GOOSSE André, 2008, *Le Bon Usage*, Paris-Gembloux, Duculot.
- GUIMBRETIERE Élisabeth, 1994, *Phonétique et l'enseignement de l'oral*, Paris, Éd. Didier.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1999, *L'énonciation*, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2005, *Le discours en interaction*, Col. U, Lettres, Linguistique, Paris, Armand Colin.
- LÉON Monique, LÉON Pierre Roger & THOMASSET Claude, 2004, *La prononciation du français*, Paris, Armand Collin.
- MAINGUENEAU Dominique, 1999, *L'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette.
- MAINGUENEAU Dominique, 1993, *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Dunod.
- MAINGUENEAU Dominique, 1991, *Le contexte de l'œuvre littéraire. Énonciation, écrivain, société*, Paris, Dunod.
- MARNETTE Sophie, 2011, « Du Discours insolite : Le discours indirect sans *que* », *French Studies*, 55, 3, p. 297 - 313.
- MOREL Mary-Annick & DANON-BOILEAU Laurent, 1998, *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français oral*, Gap, Ophrys.
- MOTASEM Alrahabi, 2013, « Les difficultés de l'utilisation du discours rapporté en français chez des apprenants arabophones : Interférences langagières et perspective pédagogiques », www.Lalic.paris-sorbonne.fr/pagesperso/alrahabi/bas.html, consulté le 24 mai 2014.
- NGAMOUNSIKA Édouard. (2007). *Le français parlé en république du Congo : étude Morphosyntaxique*, Thèse de Doctorat, Aix Marseille, Université de Provence Aix Marseille 1.
- PEYTARD Jean & GENOUVRIER Émile, 1970, *Linguistique et enseignement du français*, Paris, Librairie Larousse.
- RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe & RIOUL René, 1994, *Grammaire méthodique du Français*, Paris, PUF.
- ROSIER Laurence, 2008, *Le discours rapporté en français*, Paris, Ophrys.
- ROSIER Laurence, 1995, « La parataxe : heurs et malheurs d'une notion linguistico-littéraire », *Travaux de linguistique*, 30, p. 51 – 64.
- YIBOE Kofi Tsivanyo, 2010, *Enseignement/apprentissage du français au Ghana : Écart entre la culture d'enseignement et la culture d'apprentissage*, Thèse de doctorat, Strasbourg, Université de Strasbourg.

Tableau 1 : Conventions de transcription

Marque	Signifié
--	Pause
///	Interruption
Xxx	Incompréhensible
Rire	Rire
Majuscules	Sur les noms propres
Nombre	À écrire en chiffre
#	Répétition

